PORTRAIT

# Jean-Marc Lalloué :

# LA TOITURE SAUVÉE PAR LE SOLAIRE

Un toit amianté remplacé, trois ombrières sur le parking, *et un loyer payé en nature*

**541 kWc**
sur la salle omnisports et son parking

**982 m²**
de fibrociment amianté retirés du toit

**Issé · Loire-Atlantique**

**Maire d'Issé**



*Photo transmise par la mairie d'Issé*

**Issé · 1 856 habitants**

*Issé, 1 856 habitants, au bord du Don, à une dizaine de kilomètres de Châteaubriant. Le toit de la salle omnisports, en fibrociment amianté, ne tenait plus l'eau. Énergies de Loire l'a refait, en échange du droit d'y poser des panneaux pendant vingt ans. Le parking voisin a suivi. Sans les panneaux, dit Jean-Marc Lalloué, maire depuis 2020 et réélu en 2026, la commune aurait dû financer seule.*

**186,3 kWc**
sur le toit de la salle omnisports

**355 kWc**
sous trois ombrières de parking

**20 ans**
de bail pour chacune des deux centrales

**3**
votes du conseil municipal, tous à l'unanimité

Le projet

# UN LOYER PAYÉ EN TOITURE

La salle omnisports a une quarantaine d'années. Son toit en fibrociment amianté ne tient plus l'eau. Le 8 septembre 2022, le conseil municipal vote à l'unanimité un bail de vingt ans avec Énergies de Loire.

Le loyer est versé en nature : l'entreprise dépose les 982 m² de couverture amiantée et pose des bacs acier. En échange, elle y installe près de 900 m² de panneaux solaires, 186,3 kWc. Le bâtiment s'y prête, par sa taille et son orientation est-ouest. La centrale est mise en service début 2025.

La commune verse 19 100 euros HT, plus 1 000 euros de frais de dossier. La somme comprend les panneaux sandwich du nouveau toit : l'isolation est améliorée au passage. Au bout du bail, la commune pourra devenir propriétaire de la centrale.

TOUS SOLAIRES

# LA SALLE OMNISPORTS, VUE DU CIEL

**186,3 kWc.**

Le nouveau toit en bacs acier, couvert de panneaux, au bord du terrain de football.



*Photo © Énergies de Loire*

Le déclic

# L'OFFRE, C'EST LUI QUI L'A DEMANDÉE

> « Dans mon parcours personnel et professionnel, j'étais déjà convaincu de l'intérêt des EnR. Nous avons le devoir de devenir de moins en moins dépendants des énergies fossiles. »
>
> *Jean-Marc Lalloué*

Jean-Marc Lalloué est élu maire en 2020. Avec son équipe, il veut faire de la commune une productrice d'énergie renouvelable.

Il a été agriculteur. Énergies de Loire, il la connaît par les nombreuses centrales qu'elle a montées avec les agriculteurs du secteur. C'est donc lui qui appelle, pour demander une offre, Fabrice Fèvre, technicien-commercial de l'entreprise, qu'il connaît par le monde agricole.

Le parking

# TROIS OMBRIÈRES AU CLOS-PRÊTRE

Mars 2024, deuxième vote, encore unanime. La délibération prévoit trois ombrières sur le parking de la salle omnisports, près du stade du Clos-Prêtre et de la salle du Bosquet, pour 343,4 kWc. Après un second permis de construire, elles couvrent 1 500 m², pour 355 kWc.

La construction ne coûte rien à la commune. Elle paie 1 000 euros de frais de dossier, le terrassement et la tranchée jusqu'au compteur. Sur proposition d'Énergies de Loire, le bail sera ensuite ramené de trente à vingt ans.

En janvier 2026, le conseil accepte en plus des batteries de stockage et des bornes de recharge sous les ombrières, payées en totalité par la société du groupe EDL qui exploite le site. En septembre, L'Éclaireur de Châteaubriant décrit un chantier dans sa dernière phase. En novembre, les ombrières sont terminées. Leur mise en service est prévue en décembre 2026.

Ce que ça a changé

# QUI PAIE LE TOIT ?

Les sportifs ont retrouvé un toit étanche. Sur le parking, les ombrières abritent de la pluie et des fortes chaleurs.

> « On aurait pu faire recouvrir le toit de la salle de sport sans panneaux solaires, mais il aurait fallu qu'on finance tout seul. Et les ombrières : qui peut faire des ombrières sans mettre de panneaux solaires ? »
>
> *Jean-Marc Lalloué*

Pour l'instant, les centrales ne rapportent pas d'argent à la commune, précise-t-il, puisqu'elle loue ses surfaces. Si le bail du toit est prolongé après vingt ans, l'exploitant lui reversera 10 % du chiffre d'affaires.

Le plus difficile

# LE PERMIS À REFAIRE

> «Le plus dur, ce sont les délais administratifs. Nous sommes sur des ERP, des établissements recevant du public : nous devons répondre à beaucoup de normes, et les délais sont toujours trop longs.»
>
> *Jean-Marc Lalloué*

Pour les ombrières, il a fallu refaire le permis de construire. C'est le SDIS, le service d'incendie et de secours du département, qui l'a demandé : la première ombrière prévue était trop proche de la salle de sport, elle-même un ERP.

Les permis, eux, sont instruits par le service intercommunal. Alexis Souvigné, d'Énergies de Loire, observe que l'instruction des ombrières change d'un département à l'autre. L'entreprise a suivi la commune du début à la fin.

# « Toutes les communes ont beaucoup de bâtiments ou de parkings sur lesquels il est possible de faire ces installations. »

**Jean-Marc Lalloué · maire d'Issé**



Le message aux maires voisins

# « JE L'AI DÉJÀ FAIT »

> « Si un maire hésitait, je l'encouragerais, et je l'ai déjà fait. Nous savons ce qui nous attend, les communes : une augmentation des charges, principalement énergétiques, avec une baisse des recettes. »
>
> *Jean-Marc Lalloué*

Produire son énergie, dit-il, c'est dépendre moins des cours de l'énergie, et alléger les charges.

La suite

# LE PROCHAIN TOIT

Les prochains projets d'Issé seront sans doute en autoconsommation, annonce le maire : l'électricité produite servira sur place.

Un troisième projet est à l'étude avec Énergies de Loire. Selon Alexis Souvigné, il alimenterait directement les bâtiments et équipements communaux, pour réduire les dépenses d'énergie de la commune. Les entreprises du territoire pourraient s'y joindre, dans une boucle d'autoconsommation collective, avec une électricité à un tarif stable sur le long terme.

En septembre 2022, le jour du premier vote, le conseil parlait aussi de l'ancienne caserne des pompiers. Sa couverture, comme celle de la salle omnisports, était en mauvais état, et plusieurs propositions de centrale étaient en cours de finalisation. Le projet a été abandonné : le conseil municipal de l'époque jugeait qu'il ne s'intégrait pas dans le paysage, à l'entrée de l'agglomération.

Issé

# FUN FACTS

- À Beaumont, l'eau de l'étang faisait tourner la turbine d'une minoterie. Le débit ne suffisait pas : la famille Perraud a ajouté une machine à vapeur, et sa cheminée de 75 000 briques.
- L'étang a été asséché en 1910. La commune a racheté les terres en 1989 et en a refait un plan d'eau de 25 hectares, où s'arrêtent les oiseaux de passage.
- Surtout de 1913 à 1922, un petit train à voie de 60 cm emportait le minerai de fer des mines du Houx vers les gares d'Issé et d'Abbaretz.

## Votre commune aussi a son projet solaire ?

*Écrivez son nom en commentaire.*

*Sources : entretien du 5 novembre 2026 avec Alexis Souvigné (Énergies de Loire), transcription Google Meet ; réponses écrites du maire, 11 novembre 2026, et d'Énergies de Loire, 12 novembre 2026 ; délibérations d'Issé de 2022, 2024 et 2026 ; L'Éclaireur de Châteaubriant ; site de la commune ; Wikipédia ; INSEE. Texte et citations soumis à sa validation.*